



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services du Cabinet  
Bureau de la Sécurité Routière et des  
Transports

Tarbes, le 13 décembre 2023

Affaire suivie par :  
M-Bénédicte SABATIER / Olivier DUPUY  
courriel : [pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr)

SR-22-S086

Madame, Monsieur,

Le Document Général d'Orientation 2023 – 2027, est en cours de rédaction. Il reprendra, conformément aux instructions ministérielles, les 4 enjeux prioritaires que sont : les deux-roues motorisés, le risque routier professionnel, les modes doux (piétons, vélos et EDPM) et les conduites à risques comprenant l'alcool et les stupéfiants, la vitesse, les distracteurs et les refus de priorité.

Le futur Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2023 devra privilégier les enjeux liés au DGO cités ci-dessus ainsi que les actions liées aux seniors.

En effet, le PDASR constitue le dispositif de mise en œuvre pour accompagner les actions de sécurité routière portées par tous ceux qui souhaitent s'engager pour lutter contre l'insécurité routière, notamment au regard des chiffres de l'accidentalité départementale qui sont à la hausse depuis 3 ans.

Cet appel à projet fait l'objet d'un règlement qui précise toutes les modalités d'organisation relatif au PDASR et notamment les modalités de dépôt des projets pour l'année 2023. Les dossiers seront à déposer **avant le 31 janvier 2023, délai de rigueur**, soit par courrier, soit par courriel à l'adresse suivante : [pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr) en privilégiant la version dématérialisée.

Pour toute demande de précisions complémentaires, le bureau de la sécurité routière et des transports est à votre disposition pour vous apporter le soutien dans la mise en œuvre de vos actions : appui au montage du projet, d'une demande de subvention, de la mise à disposition de matériels ou d'intervenants, de la fourniture de documents de communication ou de supports pédagogiques.

Je vous remercie de votre participation à la lutte contre l'insécurité routière et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
La Directrice de Cabinet,



Sophie PAUZAT